

La résine SILIKAL® RE 520 est un système de résine époxy bicomposant pour le scellement et revêtements, d'une épaisseur de couche de 0,5 – 2 mm. Le mélange prêt à l'emploi est réalisé par ajout de pâtes colorées et d'autres charges (sables) appropriées.

Propriétés

- Scellement ou revêtement très rigide
- Aspect brillant homogène
- Bonne tenue chimique
- Bonne adhérence
- Bonne résistance à l'abrasion

Domaines d'application

La résine SILIKAL® RE 520 est utilisée pour réaliser des scellements lisses et structurés ainsi que des revêtements autolissants épais d'une épaisseur jusqu'à 2 mm, à l'aide de pâtes colorées et de charges. Le mélange obtenu convient par exemple au secteur industriel, aux surfaces de stockage, laiteries, laboratoires, salles d'exposition, sociétés chimiques et parkings.

Le produit est aussi utilisable dans un milieu en permanence humide.

Caractéristiques techniques

Proportion de mélange	Composante A (résine) = 4 parties en poids Composante B (durcisseur) = 1 partie en poids
Poids spécifique (mélange à l'état livré)	env. 1,5 kg/l
Température minimale de durcissement	+10 °C (température du local et du sol) Tenir compte du point de rosée !
Température d'application optimale	+15 °C à +25 °C
Durée de vie en pot à +10 °C / +20 °C / +30 °C	60 – 80 minutes / 30 – 40 minutes / 15 – 20 minutes
Durcissement à +10 °C / +20 °C / +30 °C	- Recouvrable – après 18 – 30 h / 8 – 12 h / 6 – 8 h - Sollicitation mécanique possible sans restriction – après 10 j / 7 j / 3 j
Consommation	env. 600 – 800 g/m ² en tant que scellement env. 1,5 kg/m ² /mm en tant que revêtement autolissant (sans charge)
Degré de brillance	brillant
Rapport de mélange pour revêtement autolissant, épaisseur de couche de 1 – 2 mm	Résine SILIKAL® RE 520 : 2 – 3 parties selon l'épaisseur de la couche Sable siliceux 0,1 à 0,4 mm : 1 partie Pâte/Pigment coloré(e) : env. 5 %
Rapport de mélange pour scellement de finition applicable au rouleau ou à la lisseuse	Résine SILIKAL® RE 520 : 1 partie Pâte/Pigment coloré(e) : env. 10 %

Des températures élevées réduisent tous les temps indiqués tandis que des températures basses les rallongent.

Une modification de la consistance et de la consommation est possible. En règle générale, une variation de température de 10 °C multiplie ou divise par deux les temps mentionnés.

Support

Les supports (primaires EP) doivent être secs et exempts de substances séparatives (poussières, huiles, graisses, etc.). Pendant la période de recouvrement du primaire, le revêtement peut être appliqué directement. En cas de dépassement de la période de recouvrement, il faut avoir répandu sur la surface apprêtée à l'état frais du sable siliceux, ou la préparer par ponçage ou sablage à la réception d'une couche.

Consignes de mise en œuvre

Les composants A et B sont livrés dans les proportions de mélange appropriées. Le durcisseur (comp. B) est mélangé intégralement à la résine (comp. A) déjà colorée. Les composants sont mélangés à l'aide d'un appareil (agitateur env. 300 à 400 tr/min) et au moins durant 3 minutes jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène exempt de stries. Au besoin, on peut ajouter une autre charge à la masse préparée. Verser ensuite la matière mélangée dans un récipient propre et la remuer encore une fois brièvement.

Si le produit est utilisé comme scellement, le couler sur la surface préparée, le répartir avec une raclette en caoutchouc et l'appliquer en croix avec un rouleau à poils courts ou moyens. Si le produit est utilisé comme revêtement, l'appliquer avec une raclette (de préférence à denture triangulaire) en couche d'épaisseur homogène. Le cas échéant, on peut supprimer les bulles d'air avec un rouleau à débuller. Veiller à travailler le produit à temps pour réduire au maximum les traces de rouleau ou différences de couleur.

S'assurer pendant toute la période de mise en œuvre que la température du support est supérieure de +3 °C à la température actuelle du point de rosée.

L'humidité relative de l'air ne doit pas dépasser 80 % pendant ce temps.

Éviter tout contact avec de l'eau ou des produits chimiques durant les 7 premiers jours.

Réaliser l'application à température constante voire décroissante pour éviter la formation de bulles dues à la dilatation de l'air dans le support.

Veiller à assurer un bon échange d'air (air sec) en ventilant durant les phases de séchage et de durcissement. Les effets de l'humidité et des impuretés entre les différentes opérations doivent être impérativement évités.

Observer en outre les indications précisées dans les fiches techniques "Le support" et "Consignes générales de mise en œuvre" au chapitre "Silikal Informations générales" de la documentation technique Systèmes à base de résines époxy et de polyuréthane.

Résistance chimique

Après durcissement complet, les surfaces protégées avec la résine SILIKAL® RE 520 résistent aux huiles, graisses, carburants, sels, à divers solvants et à l'eau.

Conditionnement

- Emballage combiné de 10 kg

Résistance à la lumière

Tous les produits à base de résine EP ont tendance à jaunir. Ceci n'a cependant aucune influence sur les caractéristiques mécaniques du revêtement durci.

Durée de conservation

1 an dans l'emballage d'origine non ouvert en cas de stockage à une température fraîche (< +25 °C), à l'abri du gel et de l'humidité. Ne pas exposer au rayonnement solaire direct !

Nettoyage des appareils

Immédiatement après leur utilisation, nettoyer soigneusement les appareils/outils de travail avec des solvants appropriés (acétate d'éthyle, acétone, etc.).

Consignes particulières

Le produit se destine aux utilisateurs professionnels. Pour une utilisation sûre des résines époxy et durcisseurs, nous recommandons d'une manière générale d'observer les fiches techniques suivantes : Règle d'association professionnelle BGR 227, opérations avec des résines époxy (éditeur : associations professionnelles de l'industrie chimique). Par ailleurs, il convient de se référer aux fiches de données de sécurité spécifiques pour les principales données physiques, toxicologiques, écotoxicologiques, données de sécurité et pour l'élimination.

Marquage CE

La norme DIN EN 13 813 "Matériaux de chapes et chapes – Propriétés et exigences" (janv. 2003) spécifie les exigences applicables aux matériaux pour chape destinés à la construction de planchers en intérieur. Cette norme concerne également les revêtements et les couches de finition en matière synthétique. Les produits qui correspondent à la norme susmentionnée doivent porter le marquage CE.

¹ Les deux derniers chiffres de l'année au cours de laquelle le marquage CE a été apposé

² NPD = No performance determined, aucune valeur déterminée

³ Se rapporte à la couche lisse, sans charges

CE	
SILIKAL GmbH · Ostring 23 · 63533 Mainhausen	
17 ¹⁾	
RE 520 - 001	
DIN EN 13813:2003-01	
Revêtement/chape en résine synthétique pour usage dans des bâtiments. EN 13813 SR-AR1-B1,5-IR4 (structure des couches selon la fiche d'information technique).	
Réaction au feu	E
Émissions de substances corrosives	SR
Perméabilité à l'eau	NPD ²⁾
Résistance à l'usure	AR 1 ³⁾
Adhérence	B 1,5
Résistance à l'impact	IR 4
Isolation au bruit d'impact	NPD ²⁾
Absorption acoustique	NPD ²⁾
Isolation thermique	NPD ²⁾
Résistance chimique	NPD ²⁾

Directive européenne 2004/42/CE (peinture décorative)

La teneur en VOC (catégorie de produit IIA/j type Lb) maximale autorisée dans la directive EU 2004/42 est de 500 g/l (limite de 2010) à l'état prêt à l'emploi.

La teneur maximale en résine SILIKAL® RE 520 à l'état prêt à l'emploi est inférieure à 500 g/l COV.